

Image not found or type unknown



Atteinte au secret d'une correspondance

Par **zebulon06**, le **18/01/2016** à **21:55**

Bonsoir le fait de positionner une étiquette NPAI (n'habite pas à l'adresse indiquée)avec le nom de la personne qui n'y habite plus(avec l'accord du propriétaire) mais qui a conservé son adresse fiscale constitue t-il une infraction pénale ? dans le cadre du sujet "Atteinte au secret d'une correspondance"

Merci pour vos réponses

Cordialement